

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 3986 - Vendredi 22 Octobre 2021 - Prix : 200 Fc

JUSTICE :

Les épouses de détenus de Koki demandent la clémence d'Azali



CONSOMMATION

On commence à manquer de pain

LIRE PAGE 3

**RÉOUVERTURE DES FRONTIÈRES À
MADAGASCAR :**

Pas de date pour la ligne Tana-Moroni

LIRE PAGE 2

OCTOBRE ROSE

MAMMOGRAPHIE
- 50 %*
+ 50 ans ou une gêne au sein?
Pensez au dépistage

- MORONI - CIM (Dr Soimihji)	- MUTSAMUDU - Polyclinique Spécialisée Quartier Laxar Dr Khaled Seïd Ali
---------------------------------	---

Le dépistage précoce
sauve des vies

* Du 5 octobre au 5 novembre la mammographie est à
18 000 kmf à Moroni et 20 000 kmf à Mutsamudu

JOURNÉE DES NATIONS UNIES

L'ONU a 76 ans

Pour des raisons de contraintes de calendrier, la journée des Nations Unies a été célébrée ce jeudi 21 octobre à Moroni. Encore une fois la valeur de la solidarité a été une fois mise en avant comme solution pour espérer un monde meilleur.

C'est sous le thème « mobilisons les jeunes maintenant, pour façonner les Comores que nous voulons », que la célébration du 76^e anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies a pris de toutes ses couleurs hier jeudi 21 octobre à Moroni. Dans son allocution, le Coordinateur résident du Snu aux Comores François Batalingaya a tenu à réitérer le message d'Antonio Guterres, Secrétaire général de



l'Onu. « Il y a soixante-seize ans était fondée l'Organisation des Nations Unies, porteuse d'un monde tout juste sorti des ténèbres d'un conflit catastrophique. Et

aujourd'hui des femmes et des hommes qui composent l'Onu font vivre cet espoir partout sur la planète. « La covid-19, les conflits, la faim, la pauvreté et l'urgence clima-

tique nous rappellent que notre monde est loin d'être parfait. Mais ils montrent aussi clairement que la solidarité est la seule voie possible pour aller de l'avant », déclare-t-il, avant d'ajouter que « dans le cadre de la coopération avec les Comores pour le développement durable sur la période 2022-2026, nous sommes engagés autour des idéaux de paix et de développement, des droits humains, de la protection de la planète et de l'égalité des chances pour toutes et tous les comoriens ».

De son côté, le ministre des affaires étrangères Dhoihir Dhoulkamal a expliqué que l'Onu, notre maison commune, a parcouru un long chemin, souvent parsemé d'embûches qui ont confronté l'organisation à de nombreux défis et qui continuent à subsister dans leur

majorité. « Il est nécessaire de poursuivre ce combat pour un monde plus paisible et sécurisé, mais surtout plus juste et plus prospère, dit-il. Tous les enjeux auxquels nos pays font face aujourd'hui, ne mettent à l'abri aucun pays dans le monde, car l'instabilité et l'insécurité ne connaissent ni frontières, ni la taille des Etats, puissants ou faibles ». Le chef de la diplomatie comorienne croit dur comme fer que c'est ensemble que « nous pourrions répondre à toutes ces problématiques ». Cette célébration est suivie d'une journée porte ouverte à travers des stands pour chaque agence du bureau des Nations-Unies aux Comores.

Andjouza Abouheir

RÉOUVERTURE DES FRONTIÈRES À MADAGASCAR :

Pas de date pour la ligne Tana-Moroni

Alors que les autorités malgaches ont annoncé la reprise des vols locaux et régionaux depuis ce week-end, aucune compagnie n'a encore formulé de demande auprès de l'aviation civile comorienne pour la desserte de la ligne Tana-Moroni. A moins de passer par d'autres pays ce qui engendrerait des frais supplémentaires, les Comoriens bloqués dans la Grande-île depuis le début de la pandémie de coronavirus vont devoir prendre leur mal en patience.

C'est une bouffée d'air mais pas la fin du calvaire pour les passagers bloqués à Madagascar depuis le début de la pandémie de coronavirus, alors qu'ils désirent venir aux Comores.

Le gouvernement malgache a décidé le 14 octobre la réouverture progressive de ses frontières aériennes avec l'extérieur. Dans un premier temps, ce sont les vols domestiques et régionaux qui vont pouvoir reprendre à partir de ce samedi 23 octobre. Ce sont les compagnies Air Madagascar, Air France, Air Austral et Air Mauritius qui peuvent, pour l'instant, desservir la Grande île.

Pour ce qui est de la ligne Tana-Moroni-Tana, jusqu'à hier après-midi aucune demande n'a été enregistrée auprès de l'autorité de l'aviation civile comorienne. Rappelons que parmi les trois compagnies présélectionnées, c'est Air Madagascar qui assure une liaison régulière entre Antananarivo et Moroni. Qu'elle ne se manifeste pas encore pour cette ligne ô combien juteuse n'est pas

une bonne nouvelle, surtout quand on sait que plusieurs passagers sont bloqués aussi bien à Madagascar qu'aux Comores, faute de liaison.

A moins de passer par d'autres pays, ce qui engendrera des frais supplémentaires, les passagers voulant se rendre aux Comores, mais bloqués dans la Grande-île depuis le début de la pandémie de coronavirus vont devoir prendre leur mal en patience. Idem pour ceux qui sont bloqués aux Comores. Pour mémoire, le 06 aout dernier, environs 150 Comoriens ont pu regagner leur patrie à bord d'un vol charter organisé par l'agence Comores-Voyage en partenariat avec Air Seychelles. Ils étaient près de 250 personnes à jouer des coudes pour se faire sélectionner.

Notons que la reprise des vols de



et vers Madagascar est assortie de conditions pour le moins strictes. Les passagers devront payer un test PCR de 25 euros à leur arrivée à Madagascar et attendre les résultats dont le délai d'attente va d'une à

deux journées. Si le passager est positif, il sera placé en quarantaine pendant 14 jours. Un véritable parcours du combattant.

Andjouza Abouheir

ENVIRONNEMENT

Les bénéficiaires du PIDC sensibilisés sur les impacts environnementaux

29 bénéficiaires du financement du projet intégré pour le développement des chaînes de valeurs et de la compétitivité (PIDC) sous financement de la Banque mondiale suite au concours de plans d'affaires, ont assisté mardi dernier, au CRDE de Fomboni, à un atelier de sensibilisation sur les impacts environnementaux mais aussi sur comment créer un mécanisme de dialogue et de gestion des plaintes.

Le ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'environnement, a organisé un atelier aux gagnants du concours de plans d'affaires. Il consiste à sensibiliser

ces jeunes entrepreneurs sur les aspects de la protection de l'environnement dans leurs projets. Ils étaient



Bénéficiaires du PIDC Mohéli.

29 bénéficiaires de cette première cohorte du plan d'affaires du PIDC ici à Mohéli. Ils se sont donc réunis

au centre rural de développement économique de Fomboni (CRDE) pour cet objectif.

Cette rencontre d'échange consiste également à créer un mécanisme de dialogue et de gestion des plaintes. « Le mécanisme de dialogue et de gestion des plaintes sert à clarifier les doutes, recueillir des suggestions et résoudre les problèmes et les plaintes liées aux activités dudit projet afin de minimiser les impacts environnementaux », explique Said Madi Abdallah, responsable de la sauvegarde environnementale du projet PIDC. Un projet qui a pour objectif de développer les micros, petites et moyennes entreprises et des acteurs de

chaînes de valeurs concernés.

Le projet PIDC est subdivisé selon les responsables, en trois composantes dont le développement des chaînes de valeurs ciblées, l'appui direct aux entreprises et la mise en œuvre et la coordination du projet. « Toute personne ou groupe de personnes affectée par les activités du projet communautés rurales ou villageoises, les prestataires du projet, les ONG, les autorités locales et toute autre personne ou groupe de personnes, institution ou organisation concernés par le projet peuvent faire une suggestion ou une plainte », indique Madi Abdallah

Riwad

JUSTICE :

Les épouses de détenus de Koki demandent la clémence d'Azali

Selon elles, la justice leur a affirmé avoir bouclé les dossiers d'instruction mais qu'elle attendait « les consignes » des autorités pour décider du sort de ces détenus qui ont passé entre 6 mois et 3 ans sans jugement.

Les épouses de certains détenus de la prison d'Anjouan, Koki, en appellent au chef de l'État pour la libération de leurs maris. Ils y croupissent depuis 6 mois pour les uns, et 3 ans pour les autres, sans aucun jugement. « Nous sommes des femmes anjou-

naises dont les époux croupissent en prison. Nous avons décidé de parler à travers les réseaux sociaux faute de pouvoir obtenir un rendez-vous auprès du président de la République. Excellence, nous demandons votre grâce en faveur de nos maris prisonniers pour nous revenir », ont plaidé ces femmes dans un Live Facebook largement partagé, mercredi dernier.

Elles n'ont pas omis d'annoncer que des enfants sont nés et qu'ils n'ont jamais vu le visage de leurs pères, et d'autres mariés sans la présence de leurs pères. Ceux qui sont

détenus depuis trois ans, rappelons-le, sont pour la plupart suspectés d'être impliqués dans les événements de la médina de Mutsamudu en octobre 2018. Lesquels événements étaient voulus comme une protestation contre les réformes constitutionnelles, mais qui ont viré à une guérilla urbaine entre policiers et manifestants. Parmi ces femmes qui demandent la clémence du chef de l'État, nous ne sommes pas parvenus à identifier aucune proche du gouverneur déchu et incarcéré Abdou Salami Abdou, ni de ses plus proches lieutenants qui

partagent le même sort que lui.

Il faut dire que derrière cet appel, se cache une réalité jusqu'ici rejetée d'un revers de main par les gouvernants : la séparation des pouvoirs notamment entre l'Exécutif et le Judiciaire. Elles ont en effet déclaré qu'après s'être adressées devant la justice pour connaître le sort de leurs maris, celle-ci leur a affirmé, sans ambages, que la suite dépend des autorités centrales. « Quand nous nous adressons à la justice, ils nous disent que leurs dossiers [d'instruction] sont bel et bien bouclés mais qu'ils attendent les

consignes [des autorités] ».

Rappelons que le procureur de la République de Moroni, et accessoirement commissaire du gouvernement près de la Cour de sûreté de l'État, juridiction d'exception dont relève la plupart des dossiers desdits détenus, avait annoncé l'ouverture de ces procès « avant la fin de l'année ». Il avait, début septembre, promis d'en annoncer le calendrier avant la fin du même mois. Il n'a pas donné signe de vie depuis.

Andjouza Abouheir

CONSOMMATION

On commence à manquer de pain

Depuis quelques semaines, on assiste à une course à la farine. Une course qui provoque déjà une baisse de production de la baguette dans plusieurs boulangeries et l'augmentation du prix du pain chez les revendeurs. Omar Ibrahim Mze, dit attendre 4 à 5 conteneurs au port de Moroni à la fin de ce mois d'octobre. Sauf qu'il s'agit d'une espérance.

Si les boulangeries vendent la baguette à 150 FC, les revendeurs eux, vendent le demi-pain à 100 FC. Cette fois, les commerçants ne pointent pas du doigt les taxes douanières. C'est la Covid-19 qui a bouleversé le marché mondial de la farine tout comme les produits de première nécessité. Lors d'un entretien avec Omar Ibrahim Mze concernant le manque du produit, cet importateur de farine avance des raisons basées sur le trafic maritime impacté par la

crise sanitaire mondiale. « Actuellement, je devais avoir 3 conteneurs de farine pour trois boulangeries. Et un seul conteneur m'est parvenu faute de bateau. Donc je partage la quantité de farine que j'ai reçue avec les trois boulangeries. Un partage qui réduit la quantité de production des pains à 40% dans ces 3 boulangeries. Et c'est dans le souci de faire en sorte de ne pas manquer de pain d'ici la fin de ce mois », explique-t-il.

A en croire ce commerçant qui commande son produit en France et à Maurice, pour le moment il commande 4 à 5 conteneurs qui fort probablement, devront être à Moroni début novembre. « En tout cas, c'est ce qui me concerne car il y'a beaucoup de fournisseurs. Mais moi je commande ma farine en France et à Maurice pour des raisons de qualité », précise-t-il. C'est en tenant compte des soucis de transport qu'Omar Ibrahim Mze a



émis le doute sur l'arrivée de sa commande. « En fait la Covid-19 a impacté la production du blé en France. Ce qui connote avec des soucis sur le marché de la farine mais surtout les retards des bateaux. La marchandise qu'on attendait en une semaine arrive en

deux mois. Voilà pourquoi nous assistons à des pénuries de façon récurrente. Et je ne suis pas si sûr que la quantité de farine que je dispose nous permettra de manger du pain chaque jour en attendant les prochaines cargaisons ».

Sur le plan économique et

social, les statistiques démontrent une pénurie logique liée à la farine car dans les périodes du confinement la population s'est focalisée beaucoup plus à la consommation des baguettes. Ainsi, chez certaines boulangeries comme Pain Soleil, Nadjdat, le Goût du pain, les activités de pâtisserie sont réduites en faveur de la boulangerie. Mais la crainte de manquer du pain anime les patrons desdites entreprises. Ce qu'il faut retenir, c'est que l'on accuse le gouvernement d'être responsable de toutes ces crises alimentaires pour des raisons de taxes douanières. Or, Omar Ibrahim Mze explique que partout dans le monde on assiste à une flambée des prix des produits. « Nous sommes censés acheter car il s'agit d'une variation de temps et de production », dit-il.

Kamal Gamal

ONICOR :

L'agent comptable suspendu de ses fonctions « pour faute lourde »

Le directeur général de l'ONICOR, Aboudou Miroidi, a suspendu de ses fonctions l'agent comptable de la société d'État « pour faute lourde », a-t-on appris de source proche du dossier. On parle de faux et usage de faux.

L'agent comptable aurait tenté de falsifier un chèque de 75.000 fc en y rajoutant les chiffres 3 et 0 au début de la somme pour au final pouvoir retirer 3.075.000 Fc à la SNPSF. Fort heureusement, l'agent au guichet à la banque a fait preuve de vigilance. Il a tout de suite constaté que le chèque comportait des surcharges. « Il s'agit là d'une anomalie grave »,

commente notre interlocuteur.

L'agent de la SNPSF a alerté ses supérieurs. La direction de la

banque postale a immédiatement informé la direction de l'ONICOR. « Aussitôt informé

de la forfaiture, et après avoir procédé à la vérification des faits, M. Miroidi a pris des dispositions pour épargner son établissement. Il a informé les autorités de tutelle et suspendu immédiatement le comptable en attendant son remplacement effectif par le ministère des finances ». Les faits se sont produits samedi 16 octobre. Le chèque de 75.000 Kmf a été octroyé en compensation à des dépenses engagées par l'agent comptable pour la réparation de son véhicule de fonction.

Nassuf Ben Amad



La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riwad
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire

Programme Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4)

Réf. n° N°2021/011/RCIP4/ATN»CS**SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE****« Sollicitation de Manifestations d'Intérêt pour le Recrutement d'un Consultant National en Cyber Sécurité en appui à l'Agence Nationale de Développement du Numérique (ANADEN) »**

Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu un financement additionnel dans le cadre de la quatrième phase du Programme régional d'infrastructures de communication pour l'Afrique (RCIP-4) (D 3820 KM) de la Banque Mondiale et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Don pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif à la « Recrutement d'un Consultant National en Cyber Sécurité en appui à l'Agence Nationale de Développement du Numérique (ANADEN) ».

1. Objectif de la mission

L'objectif de la mission d'appuyer l'ANADEN sous la supervision du Chef du département Cybersécurité et en coordination avec le Consultant International en Cybersécurité dans la phase d'opérationnalisation du dispositif national de cybersécurité.

Conformément à la loi adoptée en Juin 2021, l'ANADEN assure en effet à travers son département de cybersécurité, le contrôle et le suivi des activités liées à la sécurité des systèmes d'information et des réseaux de communications électroniques, et à la fourniture des services de confiance. Le Consultant doit conseiller l'agence sur la problématique de sécurisation des systèmes d'informations et des infrastructures critiques en analysant les besoins et les risques (audit), l'aider à définir sa politique de cybersécurité ainsi que le déploiement des activités de cybersécurité menées par l'ANADEN, dont notamment l'opérationnalisation du CERT et la coordination auprès des différents acteurs de l'écosystème comorien. Il participe au besoin à l'installation et à la maintenance des équipements pour le compte de l'ANADEN. A l'issue de sa mission, l'ANADEN pourra, si elle le souhaite, intégrer le consultant à son personnel.

2. Organisation de la mission

Ce travail sera effectué pour le compte de l'ANADEN

3. Niveau d'effort, durée et lieu d'exécution de la mission

La mission est prévue se dérouler aux Comores au au siège de l'ANADEN pour une durée d'expertise sur 07.

4. Profil du consultant

Les compétences attendues :

- avoir un Diplôme d'Ingénieur ou Master 2 un diplôme équivalent en Systèmes d'Information ou l'équivalent
- avoir un minimum de trois ans d'expérience dans un environnement de la sécurité informatique ou/et sécurité des réseaux des communications électroniques
- avoir des Connaissance et des expériences pratiques des systèmes Linux et Unix (selon l'équipement des parties prenantes)
- avoir des Connaissance des systèmes d'exploitation (selon l'équipement des parties prenantes)
- avoir des Connaissance des équipements d'infrastructure de réseau
- avoir des connaissances et de l'expérience dans l'installation, la mise à niveau, et la configuration des systèmes de sécurité informatique et/ou la sécurité des réseaux d'informations et communications électroniques
- Connaitre les applications internet surtout les applicatifs des sécurités internet

- Savoir procéder à l'évaluation des risques et des applications pratiques
- Disposer d'une très bonne connaissance des principales réglementations et lois ainsi que la maîtrise de l'anglais constituent un atout

Qualités recherchées :

- Efficacité tout terrain : Dynamisme, compréhension, adaptation & priorisation
- Rigueur, organisation & pragmatisme
- Flexibilité, créativité et bon esprit d'équipe
- Capacité à analyser et synthétiser des sujets divers et variés sous un prisme sécurité
- Capacité d'expliquer des questions techniques complexes en termes simples
- Bonne perception de la confidentialité et du travail basé sur des procédures
- Aptitudes à l'organisation
- Résistance au stress
- Bonnes aptitudes à la communication et à la rédaction

Ouverture d'esprit et volonté d'apprendre

Constitution des Manifestations d'intérêt

Les candidats intéressés devront soumettre une Manifestation d'intérêt comprenant les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation;
- Un Curriculum Vitae mis à jour et fournissant le nom, le titre, les coordonnées Email et téléphoniques relatives aux références techniques ;
- Une photocopie des diplômes, certificats et attestations de formation
- Les preuves des expériences similaires précédentes.

Les termes de références sont disponibles en demandant à l'adresse suivante : rcip.procure@gmail.com

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux procédures spécifiées dans le **Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement** (version juillet 2016, révisée 2017, 2018).. La méthode de sélection est la « Sélection de Consultants Individuels (SCI) ».

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 08h 30 à 14H 00 (heure locale) du lundi au vendredi.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par email, aux adresses mentionnées ci-dessous **au plus tard le 28 octobre 2021 à 14 h 00 (heure locale)**.

Adressé à : Monsieur le Coordonnateur du Projet RCIP4 « Manifestation d'intérêt N°2019/01/RCIP4/AMI– Intitulé du poste », Bureau de gestion de projet RCIP-4. Moroni Coulée, Logement N°ZE 27, Tél (269) 773 99 00, email : rcip.procure@gmail.com

DROITS DE L'HOMME

La consolidation de la démocratie au cœur des échanges

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action, la Commission nationale des droits de l'homme et des libertés (CNDHL) et l'organisation internationale de la Francophonie (OIF) ont organisé une formation de deux jours à Moroni en faveur des acteurs cibles. Cette formation est un préalable d'échanges entre les représentants des institutions étatiques et la société civile pour mieux relever le défi.



La Commission nationale des droits de l'homme et des libertés (Cndhl) en collaboration avec l'Organisation internationale de la francophonie (Oif) a organisé mercredi 20 octobre dernier un atelier de formation pour le renforcement des capacités portant sur le développement et la consolidation de la démocratie, de l'Etat de droit en Union des Comores. La consolidation du processus démocratique dans cette approche inté-

grée et inclusive avec les organisations de la société civile, les jeunes, les femmes et les institutions de l'Etat constitue un véritable défi à relever. En ce sens il est acquis que la protection des droits humains et du genre en Union des Comores est consacrée par le préambule de la constitution du 23 décembre 2001, telle que révisée par la loi référen-

taire du 07 août 2018, qui stipule que le peuple comorien affirme solennellement sa volonté de marquer son attachement aux principes des droits fondamentaux tels que définis par l'ensemble des conventions internationales et régionales. C'est dans ce cadre que s'inscrit cette formation.

D'après la présidente de la

CNDHL, Sittou Raghadat Mohamed, cette formation est un préparatoire aux séances d'échanges entre représentants des institutions étatiques et de la société civile portant sur le thème « Les droits de l'homme constituent la colonne vertébrale d'un pays. Nous devons œuvrer ensemble quotidiennement pour améliorer la situation des

droits de l'homme aux Comores ». « Évidemment, c'est un devoir pour chacun de nous. Bien entendu le respect des droits de l'homme ne doit pas être synonyme d'affrontement ni d'anarchie. Il s'agit de sensibiliser, de persuader et surtout de faire comprendre que droits sans devoir devient un concept vidé de son sens », souligne-t-elle.

Une série de formations sera organisée les jours suivants, une formation spécifique qui s'articulera autour des missions de la CNDHL, de l'égalité du genre et la restructuration de la plateforme des femmes en politique. Egalement une séance d'échanges entre représentants des institutions étatiques et de la société civile sur les thématiques des droits de l'homme va aboutir à des recommandations dont la CNDHL assurera le suivi.

Andjouza Abouheir

SOCIÉTÉ

La pêche aux poulpes est rouverte à Ntakoudja

Après 3 mois de fermeture pour des raisons de stratégie de gestion, la pêche aux poulpes à Ntakoudja Mbatsé vient d'être ouverte mercredi dernier. La population tout âge et sexe confondu s'est lancée la pêche de ces mollusques très sollicités en ce moment de pénurie de poissons à Mohéli.

Suite à des essais techniques réussis à Ouallah-II, Ndrodroni et Miremani sur la conservation des poulpes, certains villages de Mohéli leur ont emboîté le pas. Il s'agit d'une expérience de repos biologique pour une meilleure gestion des poulpes. C'est une stratégie initiée par le Parc National de Mohéli (PNM) dans des villages pilotes, et qui est progressivement

adoptée par d'autres localités de l'île.

Par la suite, certains villages comme Ndrodroni et Hamavuna ont eu à signer un pacte de cogestion de l'espèce avec le PNM en collaboration avec le projet SWIO-FISH. C'est dans ce contexte que le village de Ntakoudja, après beaucoup de réunions, des échanges et discussions, a sollicité de négocier et signer des accords de cogestion des ressources marines et côtières impliquant le repos biologique des poulpes. Et pendant trois mois depuis juillet, la pêche aux pieuvres a été strictement interdite dans cette zone.

C'était aux environs de 10h du matin de ce mercredi, que la pêche aux poulpes a été ouverte dans l'euphorie de la communauté villageoi-

se. Plus de 50 personnes de toutes les catégories d'âge, hommes et femmes se sont lancés pour cette première journée de reprise d'une activité génératrice de revenus en vogue.

Plus de 1000 poulpes pesant jusqu'à 4 kilos chacun ont été pêchés en cette seule journée de réouverture. Un bilan jugé très satisfaisant par les experts. « Cette initiative vise à renforcer davantage la production des poulpes, afin d'éviter l'épuisement des ressources halieutiques à Mohéli » explique Mohamed Mindhiri Tsira, expert du PNUD en appui au PNM.

C'est un exemple à suivre dans le reste des villages de l'île puisqu'à Mohéli il est très rare et pas facile d'interdire à la population, l'accès en mer. De cette expérience, les



habitants de la localité de Ntakoudja ont compris l'importance du repos biologique des poulpes. L'interdiction temporaire aux habitants à la pêche aux pieuvres permet aux ressources halieutiques de se

reposer des pressions anthropiques, ce qui favorise l'intensification de la production » explique un pêcheur de la place.

Riwad

RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022

Les élèves vont reprendre le chemin de l'école en novembre prochain

Bien que le ministère de l'éducation n'ait pas encore établi un calendrier fixe concernant la prochaine rentrée scolaire, plusieurs établissements s'apprentent à rouvrir les portes dès le 1er novembre prochain pour l'année académique 2021-2022. Les marchés, les librairies et les papeteries sont pris d'assaut par les parents d'élèves qui se réjouissent d'un très bon début d'année dans un contexte de crise sanitaire.

Bientôt c'est la rentrée des classes. Dans les marchés de la capitale, les librairies et papeteries, ce sont les parents d'élèves qui se précipitent pour préparer la rentrée de leurs enfants. Sur place, plusieurs parents expriment la joie de commencer une année scolaire avec une accalmie de la Covid-19, c'est-à-dire avec moins de cas liés à la maladie. Nombreux sont ceux qui sèchent les larmes causées par les résultats

catastrophiques aux examens nationaux. Pour eux les examens sont très mal passés à cause de la Covid-19.

Car la crise sanitaire mondiale a non seulement impacté le secteur agricole et économique mais également le système éducatif du pays. La maladie a fait régresser le niveau des élèves et étudiants comoriens. Il faut rappeler que les deux dernières années ont été marquées par des fermetures excessi-

ves des écoles et des reprises de cours qui ont décalé le niveau des étudiants. Pire encore, la recrudescence de la maladie a fait que certains établissements scolaires se trouvaient dans l'obligation de laisser quelques élèves passer dans des classes supérieures avec des moyennes parfois inférieures à 10.

Ces phénomènes ont provoqué des mauvais résultats des examens nationaux. C'est dans ce sens que les parents espèrent que les élèves

pourront terminer l'année sans des fermetures temporaires des écoles avant de confier que les prix des fournitures scolaires ne sont pas excessifs comme les produits alimentaires. Les enseignants devront effectuer leur rentrée le jeudi 28 octobre prochain, tandis que les élèves doivent se préparer pour le 1er novembre.

Kamal Gamal

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire

Programme Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4)

Réf. n° N°2021/012/RCIP4/ATI»CS

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE

« Sollicitation de Manifestations d'Intérêt pour le Recrutement d'un consultant Individuel International en Cyber Sécurité en appui à l'Agence Nationale de Développement du Numérique (ANADEN) »

Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu un financement additionnel dans le cadre de la quatrième phase du Programme régional d'infrastructures de communication pour l'Afrique (RCIP-4) (D 3820 KM) de la Banque Mondiale et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Don pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif à la « Recrutement d'un Consultant International en Cyber Sécurité en appui à l'Agence Nationale de Développement du Numérique (ANADEN) ».

1. Objectif de la mission

L'objectif de la mission est d'accompagner le Gouvernement dans l'opérationnalisation du dispositif national de cybersécurité à travers la mise en œuvre des recommandations du rapport de consultance sur la cybersécurité.

Conformément à la loi adoptée en Juin 2021, l'ANADEN assure à travers son département de cybersécurité, le contrôle et le suivi des activités liées à la sécurité des systèmes d'information et des réseaux de communications électroniques, et à la fourniture des services de confiance. Le Consultant recruté sera chargé de d'apporter une assistance dans la mise en œuvre de l'axe 3 de la stratégie Comores numérique 2028 auprès et sous l'autorité de l'ANADEN ainsi qu'avec les autres structures concernées dans l'écosystème comorien.

2. Niveau d'effort, durée et lieu d'exécution de la mission

Cette mission sera menée à distance avec au moins deux missions de terrain. Elle est estimée à une durée de 90/hommes-jours d'expertise sur 06 mois.

3. Profil du consultant

- Formation universitaire, en génie informatique, en informatique ou dans une discipline étroitement liée à l'informatique ou à la cybersécurité ;
- Master (ou équivalent) de préférence en informatique, systèmes d'information ou domaines connexes ; (Le baccalauréat ès sciences est une exigence minimale en matière d'éducation);
- Posséder des certifications de l'industrie hautement préférées, y compris, mais sans s'y limiter, Certified Information Systems Security Professional (CISSP), SANS GIAC, SSCP, GISF, CEH, OSCP, CISM, CCNA Security, CCNA CyberOps, etc... ;
- Connaissance de niveau avancé des principes fondamentaux de la cyber-intelligence et des concepts clés de sécurité ;
- Au moins 10 ans de travail sur des initiatives de cybersécurité dans un environnement de systèmes d'information vaste et complexe ;
- 5 ans ou plus d'expérience avérée et réussie dans les gestions des plans d'action et des projets

en matière de la cybersécurité et/ou de confidentialité ;

- 7 à 10 ans d'expérience dans les domaines suivants : évaluation des vulnérabilités et tests d'intrusion, IDS/IPS, opérations de sécurité, surveillance du réseau, réponse aux incidents, sécurité de la messagerie, analyse de la sécurité et déploiement ou gestion d'outils de sécurité tels que SIEM, NAC, DAM, WAF, NGFW, UTM etc.

- 3 à 5 ans d'expérience dans la sécurité et la gestion des risques, la sécurité des actifs, l'ingénierie de la sécurité, la sécurité des communications et des réseaux, la gestion des identités et des accès, l'évaluation et les tests de sécurité, les opérations de sécurité et la sécurité du développement de logiciels, y compris une expérience avec les exigences de la gestion des risques Exigences du cadre (RMF) ;

- Cycle de vie de développement de système, gestion de programme et méthodologie de processus liés à la gouvernance, à la gestion, à l'ingénierie et aux opérations avec une expérience dans le soutien des activités de projet au sein des comités d'ingénierie et d'examen des opérations.

- Expérience professionnelle dans l'analyse des menaces et des intrusions pour la sécurité de l'information ; Bonnes connaissances techniques et compréhension des menaces de sécurité des terminaux et des réseaux et des techniques d'atténuation ;

- Capacité avérée à analyser les menaces et à concevoir des contrôles d'atténuation, préventifs ou de détection, en tirant parti de tous les outils et ressources disponibles ;

- Capacité à évaluer les risques conformément aux objectifs de sécurité de l'information et à la tolérance au risque de l'institution ;

- Expérience avec les normes mondiales telles que l'ISO 27001, FIPS, NIST et COBIT et connaissance des normes et directives européennes telles que NIS et eIDAS

- L'expérience sur et sur la mise en place du CERT

- La connaissance de l'application pratique de la sécurisation de l'identification numérique dans les pays ayant des bonnes pratiques est un avantage;

- Une expérience des projets traitant des données des titulaires de carte, de la confidentialité des données, des informations personnellement identifiables (PII) et des projets connexes et pour les systèmes d'identification serait un avantage ;

- Posséder la certification Prince2 ou PMP est un atout supplémentaire ;

- Maîtriser impérativement l'anglais oral et écrit et disposez de bonnes qualités rédactionnelles en français (Pouvoir animer & échanger techniquement avec les chefs de département et le comité CSIRT)

Qualités recherchées :

- Efficacité tout terrain : Dynamisme, compréhension, adaptation & priorisation
- Rigueur, organisation & pragmatisme

- Flexibilité, créativité et bon esprit d'équipe
- Capacité à analyser et synthétiser des sujets divers et variés sous un prisme sécurité
- Capacité d'expliquer des questions techniques complexes en termes simples
- Bonne perception de la confidentialité et du travail basé sur des procédures
- Aptitudes à l'organisation
- Résistance au stress
- Bonnes aptitudes à la communication et à la rédaction
- Ouverture d'esprit et volonté d'apprendre

4. Constitution des Manifestations d'intérêt

Les candidats intéressés sont priés de soumettre les documents suivants avec leur candidature :

- CV du candidat
- Lettre de motivation expliquant l'intérêt du candidat pour la mission, son expérience professionnelle pertinente et les raisons pour lesquelles il devrait être considéré pour le rôle
- Une méthodologie de cinq pages maximum expliquant l'approche pour la mise en œuvre du projet, le calendrier de travail et des missions de terrain.

Le consultant proposera notamment un planning cohérent pour l'ensemble de la mission.

Les termes de références sont disponibles en demandant à l'adresse suivante : rcip.procure@gmail.com

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux procédures spécifiées dans le **Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement** (version juillet 2016, révisée 2017, 2018).. La méthode de sélection est la « Sélection de Consultants Individuels (SCI) ».

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 08h 30 à 14H 00 (heure locale) du lundi au vendredi.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par email, aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard **le 29 octobre 2021 à 14 h 00 (heure locale)**.

Adressé à : Mme la Coordinatrice du Projet RCIP4 « Manifestation d'intérêt Réf. n°2021/012/RCIP4/ATI»CS

– Intitulé du poste», Bureau de gestion de projet RCIP-4. Moroni Coulée, Logement N°ZE 27, Tél (269) 773 99 00, email : rcip.procure@gmail.com